



CSP salaires du 23 juillet 2007

Suite à la première réunion de « négociation » du 3 mai sur le plan salaires 2007, au cours de laquelle la direction a annoncé la mise en place de **sa nouvelle politique d'augmentation de salaires discriminatoire** et compte tenu des maigres informations lâchées lors de cette réunion, les organisations syndicales IBM unanimes soutiennent une plateforme de base de revendications MINIMUM :

- 1) **Maintien à minima POUR TOUS du pouvoir d'achat sans aucune exclusion** (*métier, âge, sexe, statut, temps partiel, personnel sur « plans » de commissions ou bonus plan, etc*)
- 2) **Application de l'accord des classifications de la Convention Collective de la Métallurgie garantissant l'évolution automatique du salaire selon la grille des salaires mini réactualisée tous les ans,**

et dans le cadre des obligations légales, sur budgets spécifiques distincts :

- 3) **Régularisation totale et immédiate des cas de RAG/TGA** (*remise à niveau permanente des salaires inférieurs aux minis garantis*)
- 4) **Rattrapage des écarts de salaires hommes/femmes**
- 5) **Application du principe à travail égal salaire égal, quel que soit l'âge, le sexe, la classification, la notation ...**

**La politique salariale d'IBM France dépend aussi
de votre mobilisation !**

**=> Réagissons tous :
Mobilisons-nous !!!**